

# AU FOUR, A LA FONTAINE... LISANT



Photos François Vuillemin – Comice 2014



**Bulletin Municipal 2014  
Commune de Fournets-Luisans**

# SOMMAIRE

- Le Mot du Maire
- L'année 2014 en résumé
- Les réalisations et décisions 2014
- Le Budget
- Le Carnet
- Permanences secrétariat de mairie
- Les commissions du Conseil
- La Forêt Communale
- Syndicat de l'Eau
- RPI Fournets-Luisans / Fuans
- Association de Parents d'élèves
- La Chasse
- Comité des Fêtes « L'avenir »
- Association « Murs et murgers »
- Bibliothèque
- ADMR
- Le petit mot des associations
- Rappels civiques

# \*\* LE MOT DU MAIRE \*\*

Le bulletin municipal de fin d'année est l'occasion pour moi de faire le bilan de l'année écoulée et de se projeter vers l'année nouvelle.

2014 sera l'année de l'adoption du Plan Local d'Urbanisme au mois de mars. Il régit nos constructions nouvelles pour les 20 années à venir, nos zones agricoles, nos zones protégées. Notre population pourra passer de 650 à 800 habitants.

Les enfants qui viennent ou qui viendront à l'école depuis les nouvelles et futures constructions du lotissement des Prises n'auront pas de route départementale à parcourir ou à traverser.

La construction des nouvelles salles de classe et le nouveau périscolaire sont terminés. Ils vont permettre aux enfants ainsi qu'aux enseignants de travailler dans de meilleures conditions. J'adresse à l'équipe enseignante mes remerciements pour l'adaptation dont elle a su faire preuve pendant la période des travaux.

L'année 2014 fut ponctuée par les festivités habituelles : feux de la Saint Jean, marchés nocturnes, fête villageoise auxquelles est venu s'ajouter le comice agricole qui fut une réussite avec un soleil généreux.

A nouveau merci au comité des fêtes et à toutes les associations qui ont donné le meilleur d'elles-mêmes pour le succès de ces journées.

Aux adjoints, aux conseillers municipaux ainsi qu'aux employés communaux, j'adresse mes remerciements pour le bon travail qu'ils ont accompli au cours de l'année écoulée.

2014 c'est aussi hélas des familles marquées par le deuil, des personnes hospitalisées, des habitants touchés par la crise. A toutes ces familles j'adresse ma profonde sympathie.

2015 qui s'ouvre à nous verra la réalisation des travaux de mise aux normes de la station d'épuration, l'ouverture d'un lotissement au lieu-dit « les Prises » et la réfection du chemin du Lavot.

A vous tous je souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et la pleine réussite dans vos projets pour 2015.

Bien cordialement,  
*Votre Maire, Alain Petit*

# L'année 2014 en résumé...

<p><b><u>JANVIER</u></b></p> <p>Traditionnels vœux du Maire Traditionnel repas des Aînés Traditionnelle tournée des conscrits Premier hiver pour le Ski-Club</p>	<p><b><u>FÉVRIER</u></b></p> <p>Concert de la St Valentin « Haut Doubs Chœurs » Emission France Bleu « Samedi Chez Vous » à la salle des fêtes</p>	<p><b><u>MARS</u></b></p> <p>Loto de l'école Elections Municipales le 23 mars</p> 
<p><b><u>AVRIL</u></b></p> <p>Banquet des classes 4 et 9 Début des travaux de l'école</p> 	<p><b><u>MAI</u></b></p> <p>Marche de Grandfontaine Fleurissement de la commune Fête des Mères Voyage à l'Île d'Yeu</p>	<p><b><u>JUIN</u></b></p> <p>Feux de la Saint Jean</p> 
<p><b><u>JUILLET</u></b></p> <p>Fermeture de l'école du Luisans Vacances scolaires 6<sup>ème</sup> année Marchés Nocturnes</p>	<p><b><u>AOÛT</u></b></p> <p>Fête villageoise Centenaire du début de la 1<sup>ère</sup> Guerre Mondiale</p>	<p><b><u>SEPTEMBRE</u></b></p> <p>Ouverture de la chasse Rentrée des classes dans les nouveaux locaux Reprise du Club de Gym Passage de la Ronde de l'Espoir Elections Sénatoriales</p>
<p><b><u>OCTOBRE</u></b></p> <p>Comice à Fournets-Luisans Opération brioches Réception des travaux d'aménagement de voirie rue des Laves</p>	<p><b><u>NOVEMBRE</u></b></p> <p>Parania, notre doyenne, fête ses 99 ans ! Cérémonies du 11 Novembre et décoration de MM Gabriel Faivre-Rampant et Francis Myotte-Duquet Tour de l'Espoir à Orchamps-Vennes Repas de remerciements du Comité des fêtes 97<sup>ème</sup> Congrès des Maires</p>	<p><b><u>DÉCEMBRE</u></b></p> <p>Inauguration de l'école Colis distribués aux Aînés Nouvel An des conscrits à la salle des fêtes Bulletin n°38</p>

# *Les réalisations et décisions*

## *2014 ...*

### ➤ Enfance / Ecole

- Travaux d'agrandissement et de modernisation de l'école primaire, périscolaire et demi-pension :
  - Durant les vacances de février, le déménagement des locaux s'est effectué avec l'aide de la Communauté de Communes. Les enfants de la classe de Mme Manche ont migré dans la salle de mairie, aménagée provisoirement, et ce jusqu'aux grandes vacances de juillet. La classe de Mme Revillot, qui n'a pas été modifiée, est restée telle quelle. Quant à la cantine et au périscolaire, ils se sont installés à la salle des fêtes depuis le 10 mars et pourront utiliser les nouveaux locaux dès la rentrée de janvier.
  - Le marché des travaux s'est axé autour de 14 lots. Une quarantaine d'entreprises ont répondu à l'appel d'offres, début février. Les différents lots ont été attribués de la façon suivante :

Lot 1	Terrassement Général	TP Chopard-Lallier
Lot 2	Gros Œuvre	CHD
Lot 3	Charpente en fermettes	Vaucher
Lot 4	Couverture Tuiles	Myotte Guillaume
Lot 5	Couverture en feuilles de zinc	Puget
Lot 6	Menuiserie aluminium serrurerie	Antonietti
Lot 7	Menuiserie extérieure bois/aluminium	Perrin
Lot 8	Menuiserie bois	Perrin
Lot 9	Cloisons Plafonds Peintures	SN Bolard
Lot 10	Plafonds suspendus	SPCP
Lot 11	Carrelage et faïence	Salvi Joseph
Lot 12	Revêtement de sols souples collés	Henry Didier
Lot 13	Electricité	Pourcelot
Lot 14	Chauffage ventilation et plomberie	Myotte et Cie

***Lors du bulletin de juillet 2015, un récapitulatif total des dépenses réglées pour les travaux vous sera communiqué, de même qu'un bilan des subventions engagées ou reçues par les différentes institutions.***

- Les travaux ont débuté le 7 avril, avec le terrassement du bâtiment « périscolaire » et la démolition de l'ancienne salle de classe, bureau et bibliothèque. Tous les mercredis matins ont eu lieu des réunions de chantier, en présence des acteurs du projet : conseil municipal, architecte, bureaux d'ingénierie et entreprises.
- Ont également été prévus dans le chantier, la mise en place du matériel de cuisine par l'entreprise Install'Nord et l'agencement de placards, rangements dans les salles de classe et la bibliothèque par l'entreprise Franche-Comté Agencement.

- L'inauguration de ce beau projet, prévue le 20 décembre, sera l'occasion pour tous de venir se rendre compte des travaux réalisés afin que nos enfants s'éveillent dans un milieu scolaire des plus favorables à l'apprentissage, dans de bonnes conditions.
- Rythmes scolaires
  - Les nouveaux horaires décidés en accord avec les enseignants et les parents délégués sont les suivants :
    - Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30-11h30 et 13h30-15h50
    - Mercredi : 8h30-11h10
  - L'accueil au périscolaire débute dès 7h (avec petit-déjeuner possible) jusqu'à 8h30. Puis le temps de midi (11h30-13h30) est également géré par Familles Rurales, ainsi que la tranche horaire 15h50-18h45.

### ➤ Voirie

- L'entretien des voiries communales (PATA) et leur balayage ont été réalisés par l'entreprise VERMOT TP (Gilley) pour un montant de 7 720.60 € TTC, suite à un hiver un peu moins rude que l'hiver 2012-2013.
- La réfection de la route de la Chaige a également été confiée à l'entreprise VERMOT, pour la somme de 2 264.40 € TTC.
- Le fauchage des talus a été effectué par Mr Daniel BILLOD-LAILLET pour un montant de 3 340.80 € TTC.
- L'aménagement de la voirie rue des Laves au Luisans a été accompli à l'automne par l'entreprise CLIMENT TP (Voujeaucourt) pour la somme de 51 989.50 € HT. La commune est très satisfaite de l'exécution de ces travaux ; la réception s'est déroulée le 23 octobre.

### ➤ Urbanisme / Environnement

- Voici le nombre de dossiers d'urbanisme traités en 2014 :
  - 9 Permis de Construire
  - 13 Déclarations Préalables
- Lotissement « les Prises » : une deuxième tranche composée de 10 parcelles sera réalisée en 2015. Le Permis d'Aménager a été déposé le 15 novembre 2014 et transmis à la Direction Départementale des Territoires pour instruction. Une liste de demandeurs a été établie, au fur et à mesure des courriers reçus en mairie. Dès que les travaux de viabilisation seront engagés, chaque personne de cette liste sera convoquée en mairie afin de sélectionner l'une des parcelles.
- A l'automne, l'entreprise Samuel Faivre-Pierret a restauré le réservoir situé rue du Mont au Luisans, pour la somme de 10 146 € TTC.

### ➤ Agriculture / Assainissement

- Les travaux de mise aux normes de la station d'épuration vont être réalisés par l'entreprise DEGREMONT. L'entreprise CLAUZEL interviendra en sous-traitance pour la partie maçonnerie. Le montant du marché est de 124 809.25 € HT.  
Ces travaux consistent en la mise en place d'une filière de traitement des boues à la STEP et au changement de la cuve de chlorure ferrique.

# LE BUDGET

## BUDGET GENERAL FONCTIONNEMENT 2014 – TTC

Dépenses TTC

Recettes

<b>Salaires et Charges sociales dont :</b>	84 855	<b>Impôts et taxes dont :</b>	229 815
-Charges de personnel	80 227	-Contributions directes	227 920
-Allocation chômage	4 628	-Taxe sur l'électricité	1 895
<b>Ecole et périscolaire</b>	82 365	<b>Dotations et participations (Etat, dépt)</b>	107 253
<b>Entretien</b>	25 421	<b>Participation RPI</b>	15 721
-Voirie	19 655	<b>Revenu des immeubles</b>	47 943
- Bâtiments	1 093	<b>Excédent budget bois</b>	100 000
- Véhicules	1 620	<b>Produits exceptionnels</b>	354
-Bureautique	910	<b>Produits des services dont :</b>	27 117
-Divers	2 143	-Occupation domaine public (EDF, Itinérés)	3 481
<b>Energie et fluide</b>	49 050	-Location (hors immeubles)	15 129
<b>Charges financières</b>	19 596	-Remboursement par autres redevables	8 507
<b>Indemnisation Elus</b>	25 302	-Divers	360
<b>Impôts, taxes, reversements</b>	57 596		
<b>Autres fournitures et divers dont :</b>	22 671		
-Fournitures d'entretien et petit équipement	7 876		
-Fournitures de voirie	9 838		
-Location copieur	2 865		
-Fournitures administratives	2 092		
<b>Service incendie</b>	12 570		
<b>SIVU Gendarmerie</b>	5 371		
<b>SIVU Gymnase</b>	9 114		
<b>Fêtes et cérémonies</b>	10 094		
<b>Assurances</b>	4 559		
<b>Publicité / annonce / publication</b>	1 842		
<b>Divers</b>	3 165		
<b>Postes et télécommunications</b>	4 615		
<b>Honoraires</b>	2 783		
<b>Subventions diverses</b>	1 847		
<b>Virement sur budget assainissement</b>	60 000		
<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>	<b>482 816</b>	<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>	<b>528 563</b>

## BUDGET GENERAL INVESTISSEMENT 2014 – TTC

Dépenses TTC

Recettes

<b>Remboursement d'emprunt</b>	48 458	<b>Etat</b>	6 273
<b>Remboursement caution</b>	1 133	<b>Excédent fonctionnement 2013</b>	221 318
<b>Immobilisation en cours dont :</b>	923 756	<b>FCTVA (remboursement de l'Etat)</b>	43 919
-Frais Urbanisme PLU	11 303	<b>Subvention CAFc pour l'école</b>	3000
-Frais Etudes Voirie	2 417	<b>Emprunts</b>	815 500
-Achat terrain route de la Racine	1 394	<b>Caution</b>	409
-Travaux église le Luisans	8 793	<b>Divers</b>	8 793
-Aménagement Vierge le Luisans	2 925		
-Achat matériel pour école	2 721		
-Autre matériel	2 388		
-Travaux réservoir le Luisans	10 146		
-Travaux école	880 869		
-Divers	800		
<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>	<b>973 347</b>	<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>	<b>1 099 212</b>

## BUDGET DE FONCTIONNEMENT ASSAINISSEMENT 2014

Dépenses

Recettes

<b>Charges à caractère général</b>	45 169	<b>Quote Part des subventions investissement</b>	10 426
-Fournitures non stockables (eau, edf...)	8 570	<b>Redevances d'assainissement</b>	15 459
-Sous-traitance (épandage, travaux)	30 570	<b>Subvention de la commune</b>	60 000
-Pompe de refoulement	1 776		
-Publication	794		
-Divers (suivi agronomique, plan épandage)	2 924		
Frais postaux et télécom	535		
<b>Participation STEP Guyans-Vennes</b>	<b>3 513</b>		
<b>Dotations aux amortissements</b>	<b>26 991</b>		
<b>Charges financières</b>	<b>8 470</b>		
<b>TOTAL DEPENSES EXPLOITATION</b>	<b>84 143</b>	<b>TOTAL RECETTES EXPLOITATION</b>	<b>85 885</b>

## BUDGET DE FONCTIONNEMENT BOIS 2014

Dépenses

Recettes

<b>Charges à caractère général dont :</b>	33 745	<b>Coupe de bois</b>	143 322
-Entretien bois et forêts	12 723	<b>Divers produits forestiers</b>	1 110
-Frais de gardiennage	12 684		
-Frais de recouvrement	472		
-Divers	725		

Versement excédent Budget Général	100 000		
<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMT</b>	133 745	<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMT</b>	<b>144 432</b>

## ❁❁ LE CARNET ❁❁

### *Les naissances*

- Chayan né le 9/01/2014 de Sophat CHREB et Vanessa FLEURY
- Lily née le 10/02/2014 de Jocelyn MOUCHART et Nadège GAUTHIER
- Lola née le 22/04/2014 de François et Aurélie CUENOT
- Abygail et Nessa nées le 17/09/2014 de Morgan PLUSQUELLEC et Julie PERRETTE
- Raïssa née le 03/10/2014 de Sylvain DROMARD et Esther MANOURY
- Antoine né le 1<sup>er</sup>/12/2014 de Gaëtan FEUVRIER et Caroline BOILLOD
- Nino né le 05/12/2014 de Marc MOINARD et Charlotte DUQUERROIX
- Augustine née le 09/12/2014 de Benoît et Marjorie THORAX
- Batist né le 13/12/2014 de Romain FAIVRE et Amandine COMBE

### *Les mariages*

- Xavier CLÉMENT et Sindy VACHERET  
Le 22/02/2014
- Sébastien BOURGOGNE et Caroline KUZNIAK  
Le 01/03/2014
- Cédric THALMANN et Renata RESMINI  
Le 01/03/2014
- Vivien PERRET-GENTIL et Emilie BAZEAUD  
Le 14/06/2014

### *Les décès*

- Charles PETIT le 26/04/2014
- Marie-Thérèse PETIT née NOULHIANE le 10/08/2014
- Marguerite DROMARD née VIEILLE le 07/09/2014

*Nous souhaitons également la bienvenue aux nouveaux habitants !*

# Permanences Secrétariat de Mairie

MARDI – JEUDI	10h à 12h	14h à 17h
MERCREDI – VENDREDI – SAMEDI	10h à 12h	

Tel : 03.81.43.52.81  
Fax : 03.81.43.61.60  
Mail : mairie.fournets-luisans@orange.fr

Le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 26 décembre au samedi 10 janvier inclus.

Une permanence sera assurée pour inscription sur les listes électorales :

**Le mercredi 31 décembre 2014 de 10h à 12h.**

## SALLE DES FETES

Tel : 03.81.43.64.27

Il est demandé des arrhes à la réservation d'un montant égal à la moitié de la location.

Un justificatif d'assurance R.C. sera demandé à chaque location.

## AGENDA

Vœux de la municipalité	Vendredi 20h	9 janvier 2015
Repas des Aînés	Samedi midi	17 janvier 2015

## LES COMMISSIONS DU CONSEIL

### Brigitte Bole

Action sociale et culturelle  
Enfance / Ecole  
Impôts



### Sophie Caravati

Action sociale et culturelle  
Agriculture Assainissement  
Appel d'offres  
Bâtiments communaux  
Bois et Forêts  
Enfance / Ecole  
Finances communales  
Impôts  
Matériel Communal



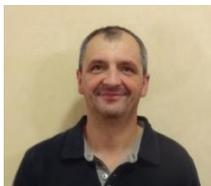
### Raphaël Desnot



Action sociale et culturelle  
Appel d'offres  
Communication  
Urbanisme  
Enfance / Ecole  
Finances communales  
Matériel communal

### Thierry Courtois

Agriculture Assainissement  
Impôts  
Syndicat de l'eau



### Paul Cuhe

Bâtiments communaux  
Impôts  
Révision des listes électorales



### Stéphane Grandgirard



Action sociale et culturelle  
Bâtiments communaux  
Communication  
Urbanisme

### Didier Cucherousset

Agriculture Assainissement  
Finances communales  
Urbanisme  
Voirie



## Christophe Guinard



Appel d'offres  
Bâtiments communaux  
Communication  
Révision des listes électorales  
Urbanisme  
Voirie

## Alain Petit

Appel d'offres  
Bois et Forêts  
Communauté de Communes  
Enfance / Ecole  
Impôts  
Matériel communal  
SIVU  
Syndicat de l'eau



## Sylvie Query

Action sociale et culturelle  
Enfance / Ecole



## Monique Thalmann

Bois et Forêts  
Impôts  
Révision des listes électorales  
Urbanisme



## Isabelle Perrin



Agriculture Assainissement  
Communication  
Finances communales  
Impôts  
Matériel communal  
SIVU  
Syndicat du Gymnase O-V

## François Tochet

Bâtiments communaux  
Bois et Forêts  
Syndicat de l'eau  
Voirie



## Marie-Josèphe Vermot

Communication  
Révision des listes électorales  
Voirie



# La forêt communale

Une coupe a été marquée dans les parcelles 21 et 24 aux Prés Juans, elle a été divisée en 2 lots. Le premier concerne les petits bois dont l'exploitation mécanisée a été réalisée en début d'année (commercialisation des bois sous forme de contrat avec des acheteurs locaux, c'est-à-dire qu'un prix est défini par avance par catégories de produits). Le 2<sup>ème</sup> lot concerne les bois à partir de 40 cm de diamètre, il a été mis en vente infructueusement à la vente de septembre. Dans la parcelle 4, un lot a été vendu à la vente du mois d'avril, la coupe ayant pour but de favoriser les plus beaux arbres, l'exploitation s'est terminée cet automne.

La coupe en parcelle 18 et 53 consiste au prélèvement d'arbres mal conformés et à l'amélioration du peuplement futur.

Les coupes marquées dans les parcelles 14 et 26 sont des coupes de récoltes, visant à renouveler la forêt.

Concernant les travaux, les plantations réalisées l'année dernière ont été dégagées (parcelles 7, 58, 40). Des regarnis ont été effectués en parcelle 19 et 7. En parcelle 15 et 20, les semis naturels ont été dégagés (concurrence des saules et noisetiers). Dans les parcelles 3 et 20, des travaux de nettoyage seront réalisés prochainement en vue de favoriser l'installation de semis naturels. Une partie du parcellaire a été entretenu avec le renouvellement des peintures.

## **Résultat financier (hors frais de garderie et d'assistance) :**

### Vente de bois :

- parcelles 21-24 éclaircie (318 m3 et 388 stères) : 24 142 €
- parcelles 21-24 grumes (303 m3) : invendu
- parcelle 4 (469 m3) : 30 000 €
- parcelles 18-53 (136 m3) : 9 834 € (estimation bord de route, coût d'exploitation à déduire).
- parcelle 14 (660 m3): 44 031 €
- parcelle 26 (100 m3): 7 512 €
- chablis et divers : 10 332.95 €
- vente aux habitants : 1 616 €

**Total : 127 467 €**

### Travaux :

- dégagement plantations parcelles 58 et 40 : 1 120 €
- dégagement de plantations et semis naturels parcelles 7-16-19-2 : 3 600 €
- Fourniture et mise en place de plants parcelles 7-19 : 1 904 €
- Travaux préalables à la régénération parcelle 3-20 : 5 567 €
- Dégagement régénération naturelle parcelle 20 : 4 824 €
- Dégagement régénération naturelle parcelle 15 : 2 653.20 €
- entretien du parcellaire avec débroussaillage et mise en peinture : 4 206.60 €

**Total : 23 874 €**

*Mickaël Viennet*

# Syndicat de l'Eau

Le syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable du Plateau des Combes gère le service public d'eau potable et regroupe les communes de

LES COMBES

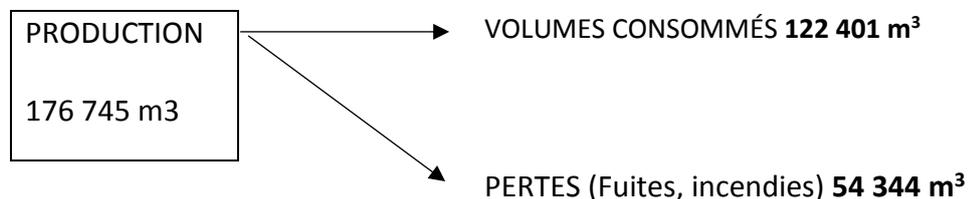
FUANS

FOURNETS-LUISANS

Toutes les communes ont transféré leur compétence « eau potable » au syndicat des eaux du Plateau des Combes

Production (chiffres 2013) :

- Source de Remonot : 10 155 m<sup>3</sup>
- Achat eau traitée à la ville de Morteau : 166 590 m<sup>3</sup>



Les volumes consommés et le nombre d'abonnés évoluent de la façon suivante :

	Nombre d'abonnés	Volumes consommés
2010	776	132 778 m <sup>3</sup>
2011	781	128017 m <sup>3</sup>
2012	792	124 327 m <sup>3</sup>
2013	810	122 401 m <sup>3</sup>

Les gestes d'économie d'eau ainsi que l'utilisation de citernes expliquent la baisse de la consommation.



# R.P.I. Fournets-Luisans- Fuans

## Quoi de neuf ?



**est sans conteste l'année des nouveautés.**

Le R.P.I. a désormais son nouveau visage en construisant cette nouvelle étape de l'histoire des écoles de nos communes.

Les lieux d'enseignement s'organisent en deux pôles : la maternelle (2 classes) sur le site des Commènes, l'élémentaire (3 classes) sur le site de Fournets-Luisans. Les locaux du Luisans et de Fuans ont été déménagés et seront voués à d'autres usages. Ce regroupement permet un gain de temps au niveau de la communication entre enseignants ; une mutualisation du matériel, une unité pédagogique au service de l'efficacité auprès des élèves.



**FOURNETS-LUISANS**

**F U A N S**

Elisabeth Desjours et Laure Boichot accompagnent les enfants dans le bus.

Nous accueillons 121 élèves (76 de Fournets-Luisans, 39 de Fuans et 6 d'autres communes) soient 85 familles.

Voici l'organisation pédagogique choisie cette année :

Ecole des COMMENES	PS-MS	22 élèves (11 PS-11MS)	Mme Christelle Bedeaux (accompagnée par Mme Elisabeth Cassard)
	MS-GS	25 élèves (4 MS-21 GS)	Mme Emmanuelle Pillot Mme Brigitte Buisson (accompagnées par Mme Laure Boichot)
Ecole des FOURNETS	CP-CE1	24 élèves (16 CP - 8CE1)	Mme Colette Revillot Mme Valérie Chevet
	CE1-CE2	26 élèves (7 CE1 - 19 CE2)	Mr Frédéric Distel Mme Valérie Chevet
	CM1-CM2	24 élèves (12 CM1- 12 CM2)	Mme Fanny Manche Mme Valérie Chevet

Patricia Vieille et Chantal Faivre assurent l'entretien des locaux à l'école des Fournets.

A la rentrée 2014 la nouvelle école de Fournets-Luisans était en mesure d'accueillir les élèves dans des classes lumineuses et dans un ensemble mieux adapté. La partie périscolaire (temps de cantine, accueil du matin et du soir) sera opérationnelle début janvier.

La semaine scolaire change également. Désormais les élèves travaillent de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h50 les lundis, mardis, jeudis et vendredis et de 8h30 à 11h10 les mercredis.

La cantine est maintenant gérée par l'association Familles Rurales d'Orchamps-Vennes. Un accueil périscolaire a été mis en place le matin en plus de celui du soir.

## Les représentants de parents :

Pour l'école de Fournets-Luisans	Pour l'école des Commènes
Mme Géraldine Laurent Mme Carole Vieille Mme Béatrice Myotte-Duquet Mr Gérald Quétel	Mme Marianne Bulle Mme Anne Seuret Mme Isabelle Myotte

L'association des parents d'élèves soutient plus que jamais les projets grâce à son dynamisme : financement des spectacles de Noël, de près de la moitié du coût du voyage à l'Ile d'Yeu, des sorties de fin d'année au pavillon des sciences pour la maternelle et de la visite des fermes pour les CP-CE1 (ferme-musée de Grand-Combe Châteleu et ferme moderne Courtois-Perrin à Orchamps-Vennes)

Elle s'est engagée dans le numérique en équipant en vidéo-projecteurs les trois classes de l'élémentaire et la salle de jeux de la maternelle. Les petits bénéficieront également d'équipements de gymnastique.

Concernant nos élèves, les temps forts auront été la semaine passée à l'île d'Yeu pour les 45 élèves de CE2, CM1 et CM2.

La maternelle a consacré son année à découvrir le monde végétal en créant des jardins de fleurs et potagers. Ces moments passés au jardin auront été riches en apprentissages et en satisfactions :



Admirer les fleurs plantées,



Manger des fraises de sa productio



Sur le Port de Joinville,



Dans le verger de la ferme-musée de Grand-Combe

L'USEP qui permet aux enfants la rencontre avec des enfants de leur âge et de travailler des activités sportives communes connaît des difficultés financières, et perd l'adhésion des écoles du fait de l'augmentation du prix des licences ou de l'absence de financement des transports pour se rendre dans les gymnases environnants. Pour autant les écoles n'abandonnent pas l'esprit des rencontres sportives mais se recentrent sur de plus petits secteurs pour organiser en autonomie des activités ensemble.

Ainsi posées les nouvelles bases, l'école poursuit la formation des enfants à la maîtrise des connaissances indispensables, à l'ouverture vers le monde, à l'adoption d'une attitude citoyenne en étroite collaboration avec les parents.

Les élèves et toute l'équipe du R.P.I. vous souhaitent une très belle année 2015.



# Association de Parents d'Élèves



Notre bureau est composé de Céline PETIT à la présidence, Myriam CHAUMONT à la vice-présidence et Angélique CASCIARO à la trésorerie.

Les autres membres sont : Nathalie GERBER, Laure BOICHOT, Aurélie DEBUIRE, Marianne BULLE, Marjorie THORAX, Arzu ERSEZER, Evy CHOPARD-BIBET, Isabelle LEGRAND, Sylvie MESNIER, Virginie JUBIN, Cyril CATTET, Myriam THOMAS, Kora LOPES CORREIA, Cyriel BERTRAND et Virginie CHARDIN.

Des calendriers avec les photos des enfants du RPI ont été faits cette année et sont vendus au prix de 3 €, vous pouvez en commander auprès des enseignants ou d'un membre de l'association jusqu'au 15 janvier 2015.

Les manifestations organisées tout au long de l'année permettent de financer les différents projets des enseignants, soit :

- 736 € pour les divers voyages liés aux spectacles JMF, spectacles Ecole et Cinéma et Coté Cours,
  - 1061 € pour les sorties et spectacle concernant les maternelles
  - 354 € pour la sortie de fin d'année des CP, CE1, à Grand Combe Châteleu
  - 361 € pour l'achat de jeu éducatif, ballons et vélos pour les deux écoles
  - 775 € pour les spectacles de Noël,
  - 9200 € pour le voyage à l'Île d'Yeu pour les CE2, CM1 et CM2
- soit un total dépensé pour nos enfants scolarisés de 12'487 €.

**LE LOTO** : Il se tiendra - **dimanche 8 février 2015** -

**14 h à la salle des fêtes de Fuans**

merci aux parents qui ont fait des gâteaux l'année dernière.

**Attention, cette année les enfants ne passeront pas recueillir les lots, merci de bien vouloir les déposer chez une personne de l'association, dans un local de tri ou à l'école et surtout avant le 15 janvier 2015.**

Les enfants comptent sur vous, mobilisez-vous.

Nous avons aussi participé aux **MARCHÉS NOCTURNES** de juillet et **LA FETE VILLAGEOISE** de fin Août. Merci aux parents qui nous aident à tenir les stands, vous êtes toujours les bienvenus.

Nous avons décidé de participer à la nouvelle école ainsi qu'aux Commènes en installant dans chaque classe des vidéoprojecteurs pour un montant d'environ 5'000 € et 3 ordinateurs portables.

**LA COLLECTE DE PAPIERS** : elle existe depuis octobre 2004 et elle continue cette année.

Dans un souci d'écologie, nous ne mettons plus les dates d'ouvertures dans vos boîtes aux lettres, cependant vous trouverez dans les locaux des papiers avec les dates à votre disposition.

Pour l'année 2013 / 2014, ont été livrées environ 60 tonnes de papiers pour une valeur de 5 457€.

Pour les enfants de CE2, CM1 et CM2 qui sont partis à l'île d'Yeu, l'APE a remis la somme de 204 € aux parents qui sont venus tenir le local de tris.

Nous faisons appel à votre bonne volonté pour déposer vos papiers dans nos différents locaux :

A Fuans : garage sous la salle des fêtes

- Responsable : Kora LOPES CORREIA 06.23.36.62.88  
Céline PETIT 03.81.43.53.44

Aux Fournets : local sur la route de la fromagerie

- Responsable : Benoit THORAX 03.81.43.58.96  
Damiano CASCIARO 03.81.43.15.46

Au Luisans : garage sous l'école

- Responsable : Jean-Michel JAY 03.81.43.62.54  
Myriam CHAUMONT 06.07.82.26.67

Les dépôts sont ouverts de 9h à 11h (\* fermé au Luisans)

- 13 décembre
- 7 février\*
- 21 février
- 14 mars\*
- 28 mars
- 18 avril
- 9 mai
- 30 mai
- 17 janvier
- 13 juin
- 18 juillet
- 22 août
- 12 septembre
- 26 septembre

L'association remercie les communes et vous souhaite à tous une bonne et heureuse année 2015.

# La Chasse



## La chasse aux idées reçues,

Nous ne sommes plus au temps où la chasse subvenait aux besoins alimentaires. Elle est devenue un loisir au contact permanent de la nature, elle contribue à un équilibre indispensable entre l'agriculture, la sylviculture et la faune sauvage.

Etre chasseur, c'est tout d'abord passer l'examen du permis de chasser, réussir les épreuves écrites et pratiques et suivre diverses formations dont celle de la sécurité obligatoire. C'est aussi une école du comportement, de la maîtrise de soi, et du contrôle de ses émotions. C'est aussi le mélange du tissu social entre les différentes générations, créant la convivialité qui en résulte. De la bécasse en passant par le lièvre, le chevreuil et le sanglier, chaque chasse est spécifique et répond à des règles très précises.

### **La bécasse :**

Le chasseur dispose d'un carnet de prélèvement. A chaque oiseau prélevé, il doit apposer une languette sur la patte et marquer son carnet. Il est limité à trois bécasses par jour et à trente pour toute la saison de chasse.

### **Le lièvre en plan de chasse :**

Suite à des comptages effectués au printemps, il est attribué un certain nombre de bracelets. Dès l'animal prélevé et avant son déplacement, il faut apposer un bracelet sur la patte avant droite.

### **Le chevreuil en plan de chasse :**

D'un commun accord, avec la fédération des chasseurs du Doubs, l'office national des forêts et la direction départementale des territoires, il nous est attribué un certain nombre de bracelets (25.00 € l'unité). Ce gibier emblématique de nos contrées est en baisse constante, depuis la réintroduction des grands prédateurs dont le lynx très présent dans notre région.

Il faut savoir que le minimum vital d'un lynx est d'une proie par semaine.

Récemment, un lynx en 72 heures a tué une brebis à Loray, un chevreuil à Plaimbois-Vennes et une brebis à Bretonvillers. Bretonvillers, là où il s'agissait de sa 17<sup>ème</sup> victime en quelques

semaines (pièges photographiques à l'appui installés par les agents de l'office national de la chasse et de la faune sauvage, qui d'après les points de fourrures disent qu'il s'agit du même lynx).

**Le sanglier en plan de chasse :**

Il est géré à plus grande échelle, en unité de gestion composée de plusieurs ACCA, AICA ou chasse privée d'un secteur défini. Un débat a lieu sur la population et sur les dispositifs de marquage nécessaires aux prélèvements.

Des bracelets de transport pour les jeunes de moins de 40 kg (30.00 € l'unité) ; des points pour les adultes : de 40 à 50 kg, mâle ou femelle = 1 point. Au-delà de 50 kg mâle = 1 point et femelle= 2 points. (1 point coûte 55.00 €)

A part la bécasse et le lièvre qui se pratiquent en chasse individuelle, le chevreuil et le sanglier sont chassés en battue avec toutes les règles de sécurité que cela comporte. Notre association fait un effort particulier pour installer des miradors (42 en 3 ans), assurant le tir fichant pour la sécurité de tous les utilisateurs de la nature. La sécurité est notre principale préoccupation. Tout un chacun doit pouvoir pratiquer son loisir sereinement, nous y veillons.

Les jours de chasse aux chevreuils et sangliers sont les jeudi, samedi, dimanche et jours fériés. Le vendredi est totalement fermé.

Nous participons à la réussite des marchés d'été, de la fête, et cette année, du comice agricole à Fournets-Luisans.

*Les actionnaires de l'AICA (Association de Chasse Agréée de Fournets-Luisans / Fuans) vous présentent leurs vœux les plus sincères pour l'année 2015.*

# *Comité des Fêtes*

En cette fin d'année, le comité des fêtes vous souhaite à tous une bonne année, santé et bonheur avant tout.

La saison 2014 a été riche en événements avec les 20 ans de tiercé d'ânes et le comice. Le travail n'a pas manqué, mais grâce à l'aide de chacun, nous avons fait face et réalisé nos manifestations dans de bonnes conditions. Un grand merci aux entreprises, aux associations et à toutes les personnes qui ont donné de leur temps.

Merci à Nicolas et son équipe pour la réalisation de ce magnifique char lors des feux de la Saint Jean, et un grand merci à Jean-Louis et Jean-Claude pour leur aide précieuse.

Malgré les soirées pluvieuses de cette année, les marchés nocturnes ont été une réussite. Merci à tous car ces moments restent conviviaux !

Avec la complicité de Jacob et Marguerite, Jean-Louis et Thierry, le 20<sup>ème</sup> tiercé d'ânes lors de notre kermesse nous laissera un très bon souvenir. Nous retiendrons que notre ami l'âne est docile, intelligent, et était très utile il n'y a pas si longtemps.

Personne n'ayant gagné le tiercé, nous ferons un don à l'association Oncodoubs.

Nous en profitons pour remercier Nicole et François Vuillemin pour leur engagement important dans cette lutte, et également les services publicitaires rendus pour le comité des fêtes.

Le comice était dans notre village cette année, nous tenons à remercier toutes les personnes qui se sont mobilisées pour accueillir cette manifestation car il faudra attendre au moins 18 ans avant de revoir une si belle journée agricole à Fournets-Luisans.

Quelques dates à retenir pour 2015 :

- Assemblée Générale du Comité des Fêtes : 6 février
- Feux de la Saint Jean : 13 juin
- Marchés Nocturnes : 26 juin, 3-10-17 juillet
- Fête Villageoise : 22 et 23 août
- Repas de Remerciements : 21 novembre

Merci à tous, nous vous souhaitons encore une fois une bonne année et surtout une bonne santé !

Notre village peut être fier de ses habitants, car ils savent se mobiliser pour l'animer !!!

*Jean-Luc et Julie pour le Comité.*

Le comité des fêtes a des tables et des bancs à votre disposition.

Veillez les réserver uniquement chez François et Maryse Midez, 12 rue Rocapin.

Tel : 03.81.43.65.01

Portable : 06.30.38.25.28

Mail : francois.midez@orange.fr



*Photo François Vuillemin*

# ASSOCIATION « Murs et Murgers »

Une nouvelle association vient s'ajouter à la liste des associations de la commune. Elle s'appelle « Murs et Murgers, patrimoine des montagnes du Doubs et d'ailleurs ».

L'objet de notre association est de protéger, restaurer et valoriser le patrimoine historique, culturel et paysager constitué par les ouvrages en pierre sèche. Ces murs, fruit du travail patient de nos ancêtres sont un lieu de biodiversité abritant toute une faune et une flore spécifiques et empêchent entre autre, la prolifération des campagnols.

Aussi l'association souhaite préserver cet héritage du passé en sauvegardant la beauté des paysages et en travaillant en harmonie avec l'ensemble de la population.

Un premier chantier-école de restauration d'un mur en pierre sèche a eu lieu aux Combes le 12 octobre dernier. Un deuxième chantier-école, le 23 novembre devant « chez la Lucie », siège de l'association à Grandfontaine a vu une trentaine de bénévoles venus de tout le département travailler dans l'enthousiasme sur les conseils avisés de spécialistes « muretiers » sous l'œil attentif de nombreux spectateurs très intéressés.

De beaux moments de partage et de convivialité sur l'héritage du labeur des générations d'autrefois.

Bonne année à tous et au plaisir de vous voir sur un de nos prochains chantiers.

M.J. Vermot



# Bibliothèque

Cette année, l'effectif des adhérents à la bibliothèque est en légère augmentation grâce à de nouvelles familles qui se sont inscrites.

Merci à la municipalité de permettre l'achat d'une étagère supplémentaire qui sera installée prochainement.

Merci également à Chantal qui rend ce lieu agréable et propre.

La cotisation est de 6 € par famille habitant notre commune, et de 8 € pour les communes environnantes.

## *Horaires d'ouverture : le samedi, de 9h30 à 11h30*

Voici les jours d'ouverture pour l'année 2015 :

Samedi	17 janvier
"	7 et 21 février
	7 et 21 mars
	11 et 25 avril
	9 et 30 mai
	13 et 27 juin
	18 juillet
	22 août
	12 et 26 septembre
	10 et 31 octobre
	14 et 28 novembre
	12 décembre

Notre bibliothèque reste un lieu convivial où les gens aiment se retrouver pour échanger et discuter ; si le cœur vous en dit, venez déguster la galette avec nous le samedi 17 janvier.

Joyeuses fêtes à tous, agrémentées de belles lectures !

Nicole



tous un service sur mesure.

*L'ADMR est le premier réseau de services à la personne sur le département. Créé en 1945, il fédère aujourd'hui 36 associations locales réparties sur le Doubs. A l'origine principalement organisée en zone rurale et au service des familles, l'ADMR a su évoluer et diversifier ses services pour répondre aux besoins de l'ensemble de la population.*

### L'ADMR Créative

Depuis son origine, l'ADMR a toujours accompagné, voire anticipé les évolutions et les demandes de la société afin d'imaginer et de professionnaliser des services à domicile pour tous ceux qui veulent vivre chez eux dans de bonnes conditions et le plus longtemps possible. De la naissance à la fin de vie, du malade au bien portant, l'ADMR propose à

### L'ADMR Militante

La mission de l'ADMR s'appuie sur des valeurs fortes : respect de la personne, esprit d'entraide, volonté d'être présent au plus près des personnes pour mieux répondre à leurs attentes. Deux éléments majeurs caractérisent le service offert par l'ADMR : l'implication au quotidien des bénévoles aux côtés des salariés et la proximité grâce à un réseau dense d'associations dont la base est communale ou cantonale.

### L'ADMR au quotidien

L'ADMR intervient sur votre commune auprès de tous les publics : célibataires, familles, jeunes retraités, personnes âgées, personnes handicapées, personnes malades, dans le but d'améliorer la qualité de vie ou d'aider à faire face à des difficultés liées à l'âge, au handicap ou à la maladie.



**Que ce soit pour les personnes en perte d'autonomie, pour une maman qui connaît une grossesse difficile, pour aider de jeunes parents débordés lors d'un retour de maternité ou pour mieux concilier vie professionnelle et vie familiale, l'ADMR propose un bouquet de services :**

- repassage et ménage ;
- entretien du cadre de vie ;
- garde des enfants à domicile ou dans des structures d'accueil collectif (crèches, micro-crèches, haltes-garderies) ;
- centres de loisirs pour accueillir les enfants en dehors des heures d'école ;
- portage de repas ;
- téléassistance FILIEN ;
- courses, l'accompagnement et le transport ;
- garde à domicile de jour et de nuit ;
- soins infirmiers et aide à la toilette (selon les secteurs) ;
- services de petit bricolage et de jardinage ...

**ADMR du Val de Vennes**



L'ADMR du secteur est heureuse de vous présenter ses activités de l'année 2014.

Grâce à une équipe dynamique de bénévoles, de salariés (25 avec les remplaçantes de l'été) et aussi grâce à la confiance que nous apportent les personnes aidées (120), nous avons la satisfaction de constater une augmentation de plus de 4% de notre activité et surtout sans oublier la compétence et l'amabilité de Murielle notre secrétaire.

Après le repas annuel courant janvier qui a rassemblé bénévoles et salariés, nous avons eu le plaisir de recevoir le groupe folklorique la Valdanelle pour égayer l'après-midi récréatif proposé aux personnes aidées.

Notre A.G. en juin a connu une forte participation.

J'en profite pour remercier les communes pour leur subvention et plus particulièrement la commune d'Orchamps pour le prêt de la salle.

Le 5 juillet : réunion du C.A pour renouvellement du bureau et des commissions.

A cette occasion j'ai demandé de passer la main ! Surprise ! Eh oui ! Après 15 années passées à la gestion et à l'animation de l'association, j'ai estimé que je devais me retirer. En effet le changement de président ne peut qu'apporter un plus, par une autre manière d'appréhender les choses.

L'âge, la santé surtout en sont pour quelque chose, l'opportunité aussi, puisque Marcelline Viprey de Loray a accepté de me remplacer à condition que je reste au bureau pour l'épauler.

Malgré tout, je reste un temps encore au bureau départemental ce qui aidera la relation entre les deux instances.

J'en profite pour remercier toutes les personnes qui m'ont aidé au cours de cette présidence pour remplir la tâche qui m'avait été confiée et je voudrais dire un merci particulier à mon épouse qui a accepté de me libérer et de m'épauler au service des autres.

Et vive l'ADMR du Val de Vennes !

J.M. Courtois

## CONTACT

Titulaire des agréments qualité délivrés par l'Etat et autorisée par le Conseil Général du Doubs, l'association peut intervenir auprès de tous les publics. Vous pouvez dans certains cas bénéficier d'aides financières ainsi que de réduction ou crédits d'impôts selon la réglementation en vigueur.

Venez rencontrer Murielle, secrétaire de l'association, qui vous accueille les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9 h00 à 11 h00.

**Bureau des services ADMR – grande rue 25390 Orchamps-Vennes tél 03 81 43 69 57**  
**Courriel : [admrorchampsvennes@fed25.admr.org](mailto:admrorchampsvennes@fed25.admr.org)**

# Le petit mot des associations

---

## Les marcheurs du lundi

---

C'est devenu une habitude, voire un rite ! Marcher le lundi après-midi, la plupart du temps sur les sentiers de la commune, et ils sont nombreux et variés.

De temps en temps, nous prenons les voitures afin d'aller découvrir d'autres paysages : la Bosse, l'Étang de Passonfontaine ou, comme dernièrement : Chauveroches, superbe point de vue sur le cirque de Consolation.

Chaque randonnée est différente et, sur le même circuit, tout change en fonction de la saison, de la météo ou simplement selon le sens dans lequel nous faisons notre marche.

Il est prouvé aussi que les balades en forêt sont énergisantes (eh oui !)

Alors, avis aux amateurs, tous les lundis après-midi, départ devant la salle des fêtes à 13h30 en hiver et 14h dès la fin mars, avec le passage à l'heure d'été.

En cas de neige suffisante, nous chaussons les raquettes.

Donc pour entretenir votre forme gratuitement et facilement, venez nous rejoindre.

Bonne année à tous !

Le groupe de marcheurs



---

## Club du Bel Age

---

L'espérance de vie en France recule de 1 an tous les 4 ans, ce qui fait qu'aujourd'hui un retraité statistiquement a encore un tiers de temps à vivre.

En 1928, on appelait « un vieux » une personne qui avait 40 ans. Aujourd'hui dans le sport, à 35 ans on fait partie des vétérans, c'est-à-dire des vieux. Tout ceci est très négatif, en réalité les vieux sont ceux qui n'ont point de projet.

C'est pourquoi chez nous il n'y a pas de vieux, il n'y a que des aînés qui ont beaucoup de projets. Notre Doyenne par exemple à la maison de retraite de Flangebouche, à 99 ans qui lit le journal tous les jours et suit toutes les activités qui se passent dans nos villages. Renée qui la suit, tricote des couvertures pour les pèlerins de Lourdes, le suivant Jean-Baptiste va à la chasse et sort avec sa voiture tous les jours. D'autres s'occupent des abeilles, chantent dans une chorale, font de la gym et de la marche, s'investissent dans le conseil municipal ou dans la paroisse, participent aux activités du village, aident ceux qui ont eu des accidents de santé ou qui sont usés par la vieillesse. La solidarité est un point fort dans la vie des aînés.

Quant au Club du Bel Age, il continue ses activités comme d'habitude. Cette année le Club de la Dame Verte de Fuans nous a organisé un voyage sur le Lac de Vouglans où nous avons mangé sur le bateau, ensuite nous avons visité un musée réalisé

par un artiste suisse. Le retour fut agrémenté par une ambiance inoubliable. Nous avons partagé la joie du couple Anne-Marie et Jean-Paul Michel-Amadry qui ont fêté leurs Noces d'Or avec le Club.

Nous organiserons notre prochain tarot interclubs du troisième âge le 28 janvier 2015.

Bien sûr, nous remercions le conseil municipal et Monsieur le Maire pour toute la gratitude et le soutien qu'ils ont auprès des aînés.

Nous souhaitons à tous les habitants de nos villages de bonnes fêtes de Noël et de fin d'année.

CHOPARD Xavier



---

Paroisse St François d'Assise du Val de Vennes

Presbytère du Val de Vennes :

3 Place Saint Pierre

25390 ORCHAMPS-VENNES

Permanences : le mardi, jeudi, vendredi de 9h30 à 11h, samedi par le père JARAND de 9h30 à 11h

Tel : 03.81.43.51.77

Fax : 0826 385 970

Mail : [paroisse.valdevennes@orange.fr](mailto:paroisse.valdevennes@orange.fr) ou [m.cure@orange.fr](mailto:m.cure@orange.fr)

#### **Vous envisagez de vous marier à l'Eglise...**

Pour des questions de préparation et de réservation des lieux (églises) il est très important de prendre contact avec le presbytère **un an avant** de vous marier. Nous nous réservons le droit de ne pas accepter le mariage si ce délai n'est pas respecté.

Après la première rencontre avec le prêtre, une journée de préparation (un dimanche généralement) vous est proposée avec d'autres couples. La célébration est alors envisagée avec le prêtre qui célébrera le mariage.

#### **Préparation aux baptêmes :**

Vous vous adressez à la cure du Val de Vennes, aux permanences **trois mois** avant la date du baptême.

Une soirée de préparation est organisée plusieurs fois dans l'année avec d'autres parents pour découvrir le sens du Baptême et préparer la célébration.

#### **Pour les obsèques :**

Soit par l'intermédiaire des Pompes-funèbres ou par vous-même, vous contactez le presbytère du Val de Vennes ou Mr Xavier CHOPARD-LALLIER au 03.81.43.52.86 ou Mme Rose-Marie VIEILLE au 03.81.43.53.63.

En cas d'absence suivez les instructions du répondeur et laissez un message.

#### **Pour donner des messes :**

Contactez Mme Cécile COURTOIS au 03.81.43.54.16 ou Mme Rose-Marie VIEILLE au 03.81.43.53.63 ou le presbytère.

#### **Dates à retenir :**

Rassemblement des chorales du Haut-Doubs horloger et plateaux du Doubs dimanche 3 mai à 10h30 à l'église de Pierrefontaine-les-Varans.

Première des communions le dimanche 7 juin à Orchamps-Vennes.

Profession de Foi le dimanche 31 mai à l'église de Pierrefontaine-les-Varans.

Laurent JARAND, curé de la paroisse du val de Vennes.

---

APEHG

---

Une fois de plus, le ciel fut clément pour notre marche de Grandfontaine qui a connu comme à l'accoutumée, un franc succès.

Plus de 400 randonneurs sont partis de « chez la Lucie » avec beaucoup d'audace sur un circuit qui ne ménageait pas les difficultés en particulier, la traversée du Cirque de Consolation. Mais les différents parcours présentaient à chaque pas, de multiples curiosités et les pauses aux « ravitos » ou ailleurs étaient particulièrement appréciées.

Comme d'habitude, les produits du terroir étaient au rendez-vous.

Merci à tous nos participants qui ont fait preuve d'une louable discipline dans la traversée des prés printaniers.

Merci à tous ceux qui nous soutiennent, à nos sympathisants, aux bénévoles, aux propriétaires des terrains utilisés ainsi qu'aux agriculteurs bienveillants.

Tous nos vœux à tous en souhaitant une très bonne année 2015 et aussi bonne journée le 8 mai 2015.

L'APEHG.

---

### Gymnastique

---

Cette année, ce sont 14 dames qui se retrouvent chaque mercredi soir à la salle des fêtes de 19h15 à 20h30 avec Mme Patricia CASSARD d'Orchamps-Vennes pour passer un moment de détente dans la bonne humeur mais aussi pour entretenir la souplesse, les abdos, le renforcement musculaire, l'équilibre, la coordination etc.

Si cela vous tente, vous pouvez toujours nous rejoindre en cours d'année (renseignements au 03.81.43.51.62).

Merci à Patricia pour son énergie et son engagement envers nous, merci à la mairie pour le prêt de la salle.

Nous souhaitons à tous et à toutes une bonne et heureuse année 2015 !



---

### Ski-Club du Val de Vennes

---

Après une première année de vie à Fournets-Luisans, l'association de ski de fond est impatiente de voir arriver la neige et de vivre une vraie belle saison hivernale.

Le peu d'enneigement de l'hiver dernier, nous a permis de faire nos premiers pas et d'avoir un aperçu du fonctionnement, de voir nos points forts et nos points faibles. Les ajustements de cette année devraient permettre de proposer de belles conditions de ski.

Nos pistes se veulent familiales et accessibles à tous, en particulier aux enfants des écoles du secteur du val de Vennes. L'accès aux pistes est gratuit pour tous les enfants (3€ pour une ½ journée adulte).

Pour ceux qui ne nous connaissent pas encore, le local se situe chemin de la carrière aux Fournets. Nous proposons du matériel en location : ski classique, skating, raquettes.

Pour tous renseignements vous pouvez appeler au 06.47.37.30.27 ou nous contacter par mail à l'adresse suivante : [skivaldevennes@gmail.com](mailto:skivaldevennes@gmail.com).

Merci encore à tous ceux qui nous aident : municipalité, propriétaires, exploitants agricoles, entreprises, que ce soit un coup de main ou une autorisation de passage, chacun contribue à la réussite du projet.

Nous vous attendons avec impatience sur les pistes et si des personnes sont attirées

par le « nordique » nous serions très heureux d'accueillir de nouveaux bénévoles. Bon hiver à tous.

L'équipe de l'Association « Ski de Fond du Val de Vennes »



---

### *Chorale Haut-Doubs Chœur*

---

La tradition du bulletin municipal nous donne l'occasion de faire le bilan d'une année passée trop vite avec notre chorale Haut-Doubs Chœur.

A la reprise de janvier, la tradition a été respectée avec les galettes partagées dans une joyeuse ambiance.

A la salle des fêtes, prêtée par la municipalité, la Saint Valentin rassemble familles et amis avec des chants prévus ou imprévus autour de tables accueillantes et bien garnies.



C'est la chorale de Trévillers qui organisait la soirée du 22 mars pour l'association Retina (maladies de la vue), pour un concert bien sympathique. Nous avons répondu à l'invitation de l'EHPAD de Morteau le 4 avril. Merci aux bénévoles qui nous reçoivent chaleureusement.

Le 1<sup>er</sup> dimanche de mai, nous avons participé au Festival des Chorales Catholiques du Haut-Doubs. Le concert de l'après-midi, à la salle des fêtes de Villers-le-Lac, a été une belle expérience pour nous.

Nous sommes allés à l'école de Montlebon pour « le pot des retraités ». Rappelons que la chorale « Haut-Doubs Chœur » a été créée dans le but d'animer ces soirées.

La fête de la musique existe depuis plusieurs années. Le Chœur du Grammont

de Beaucourt nous a invités à partager, au cours de cette soirée, le plaisir de la musique.

Le moment fort de cette année, soigneusement préparé, fut le déplacement en bus pour nous rendre à Mesnay (Jura), le 9 novembre.

La chorale « Chantevigne » nous recevait dans une église un peu froide, mais dans une chaleureuse ambiance.

Merci aux organisateurs jurassiens qui nous ont invités dans une cave aménagée pour une dégustation mémorable de produits du terroir.

Nous terminons l'année par une soirée à l'église de Morteau le 21 décembre à 17h, avec « La Cigale ». Des chants traditionnels connus ou inconnus nous mettront dans l'ambiance de Noël.

Bien sûr, les crêpes ont embaumé les allées des Marchés Nocturnes et la Fête villageoise. C'est maintenant une tradition !

Et cette année, le comice agricole qui a lieu tous les 18 ans dans notre commune, nous a donné l'occasion de régaler les très nombreux visiteurs.

Quelques chants ont résonné sous le chapiteau le 12 juillet pour les Noces d'Or d'Anne-Marie et Jean-Paul. Bravo à eux et merci à Anne-Marie pour sa présence parmi nous.

Les chants ont résonné aussi à la Racine pour fêter le bouquet du toit tout neuf. Une répétition prolongée et festive organisée par Françoise et Yves. Merci à eux pour leur accueil chaleureux.

Beaucoup d'évènements heureux cette année, mais n'oublions pas ceux qui sont dans la peine. Nos pensées vont aussi à Mireille qui accompagne André dans des moments difficiles.

Ce bulletin est aussi l'occasion de remercier Colette à la direction, Martine à l'ordinateur, et les choristes qui font vivre notre association. Merci à la municipalité pour la salle Benoît Chalons. Merci à celles et ceux qui offrent gâteaux et boissons pour fêter un évènement familial.

Bonnes fêtes et bonne année 2015 !

Jeanine, Nicole, Martine



---

*Centre de secours d'Orchamps-Vennes*

Comme chaque année le moment est venu de faire le bilan de l'activité de nos Sapeurs-Pompiers. Le nombre de nos interventions se situe à plus de 310 départs pour secours à personne, feu et accidents. Cela engendre un départ par jour voire plus.

Pour organiser les secours nous avons besoin de personnel disponible. Nous sommes en perte de vitesse pour le recrutement de sapeurs-pompiers volontaires au niveau national. Cette baisse de motivation est je pense due à l'individualisme contemporain, le manque d'esprit civique, la technicité du métier, la formation et les contraintes qui sont autant de freins au volontariat. Il faut rappeler aussi la richesse de ce volontariat, son engagement pour la collectivité et ses aspects positifs comme une dimension associative, la découverte d'autrui et l'acquisition d'une véritable formation, le côté sportif et son savoir-faire professionnel.

Dans les années à venir nous allons être dotés d'une future caserne. Elle sera située au bord de la 2x2 voies et sera un nouvel outil pour nos Sapeurs-Pompiers et un attrait supplémentaire pour le recrutement sur le secteur du Val de Vennes.

Vous pouvez vous engager dans une section de Jeunes-Sapeurs-Pompiers dès l'âge de 12 ans ou entrer dans une caserne de l'âge de 16 ans à 50 ans.

Merci pour votre accueil lors du passage du calendrier et nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

Le chef de centre, Adjudant Jean-Louis JOUILLEROT



---

*La Cantine*

Aujourd'hui la cantine est entrée dans une nouvelle organisation.

C'est avec regret que j'ai raccroché mon tablier. Neuf années consacrées aux enfants ont été pour moi neuf années de bonheur.

Je tiens à les remercier. Les premiers reçus à la cantine, aujourd'hui fêtent leurs conscrits. Merci à leurs parents pour leur gentillesse et leurs marques d'affection.

Merci à toutes les personnes qui m'ont accompagnée, entourée, et accordé leur confiance, ce qui m'a permis de travailler en toute liberté dans le souci d'une qualité de travail.

Ce sont 43 650 repas qui ont été préparés pour les papilles des petits et des grands, ce qui a permis à l'association de parents d'élèves de bénéficier de 28 716 €, achats et charges déduites.

A chacun, je renouvelle mes sincères remerciements.

Je souhaite à tous un Joyeux Noël, que cette année nouvelle vous apporte la santé et la sérénité au sein de vos familles !

Avec toute mon amitié,  
Bisous aux petits loulous  
Claude

# Rappels Civiques...

## ➤ LISTE ELECTORALE

- Vous venez d'arriver au village ? Ou tout simplement vous n'avez jamais fait la démarche pour vous inscrire sur nos listes électorales ? Venez vous inscrire en mairie, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Vous avez jusqu'au mercredi 31 décembre inclus (une permanence aura lieu de 10h à 12h) pour le faire. Cela prend peu de temps et c'est important... pensez-y !
- BIENTOT 16 ANS ? PENSEZ AU RECENSEMENT !

Les jeunes nés en octobre-novembre-décembre 1998 et ceux nés en 1999 sont invités à venir se faire recenser en mairie, dès qu'ils auront atteint l'âge de 16 ans.

**Pourquoi ?** Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

**Comment ?** Soit par internet, soit en vous rendant à la mairie de votre domicile. Merci de vous munir d'une pièce d'identité et du livret de famille.

+ de renseignements sur [www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

## ➤ ESPACES DOUBELLES

- Nous vous demandons d'être respectueux de ces espaces, qui doivent rester propres et accessibles à tous. Des sacs de poubelles ménagères et de déchets n'ayant rien à faire dans les bacs jaunes ont encore été retrouvés cette année... N'oubliez pas que ce comportement est verbalisable (entre 150 et 1500 euros)...

Vous pouvez vous rendre à la déchetterie de :

- Valdahon : toute l'année
- Orchamps-Vennes : tous les samedis de l'année de 8h30 à 11h et le mercredi du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre de 16h30 à 18h.

**Des vignettes sont disponibles en mairie afin de pouvoir se rendre aux déchetteries de notre communauté de communes.**

*Cérémonie du 11 novembre 2014*

*Félicitations à Gabriel FAIVRE-RAMPANT et Francis MYOTTE-DUQUET, médaillés de la Guerre d'Algérie.*

